



**CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS  
SOCIETES EN FORMATION**

Je, soussigné, M Frédéric MULLER  
agissant en qualité Conseiller clientèle professionnel  
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à  
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de  
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 10,00 euros  
( dix €) (Lettres et chiffres)  
par ~~chèque(s)~~ / virement (s) (\*) émis par  
Madame Medhi GUENDIL  
Né(e) le 09/06/07 à Lyon  
et demeurant  
155 ROUTE DE BELENDA 06390 BENDEJUN

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) 2M  
société SCI (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :  
155 ROUTE DE BELENDA 06390 BENDEJUN

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société 2M en formation /  
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire  
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de  
commerce (SARL, EURL)] (\*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait  
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Nice  
Le 07/11/24

M. MULLER FREDERIC  
Conseiller Professionnel  
Agence Nice Saint Roch

(\*) rayer les mentions inutiles



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS  
SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, M Frédéric MULLER  
agissant en qualité Conseiller clientèle professionnel  
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à  
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de  
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 10,00 euros  
( dix €) (*Lettres et chiffres*)  
par ~~chèque(s)~~ / virement (s) (\*) émis par

Madame Hana GUENDIL

Né(e) le 29/03/11 à Nice  
et demeurant

155 ROUTE DE BELEND A 06390 BENDEJUN

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) 2M  
société SCI (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :  
155 ROUTE DE BELEND A 06390 BENDEJUN

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société 2M en formation /  
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire  
conformément à [l' article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de  
commerce ( SARL, EURL)] (\*).


La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait  
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A - Nice  
Le 07/11/24

(\*) rayer les mentions inutiles

M. MULLER FREDERIC  
Conseiller Professionnel  
Agence Nice Saint Roch





CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS  
SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, M Frédéric MULLER  
agissant en qualité Conseiller clientèle professionnel  
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à  
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de  
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 980,00 euros  
(neuf cent quatre vingt €) (*Lettres et chiffres*)

(~~par chèque(s)~~/ virement (s) (\*) émis par

Madame Noria GUENDIL

Né(e) le 17/11/86 à ORAN  
et demeurant

155 ROUTE DE BELEND A 06390 BENDEJUN

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) 2M  
société SCI (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :

155 ROUTE DE BELEND A 06390 BENDEJUN

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société 2M  
souscriptions du capital ».

en formation /

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire  
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de  
commerce (SARL, EURL)] (\*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait  
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Nice  
Le 07/11/24

(\*) rayer les mentions inutiles

M. MULLER FREDERIC  
Conseiller Professionnel  
Agence Nice Saint Roch